

Conseil d'école n°2 Mardi 26 février 2019

Présents :

Les membres de la commune :

M. HATSCH, adjoint au maire

Mme WUNENBURGER, adjointe au maire
déléguée aux affaires scolaires.

Les représentants de parents :

Mmes Lara KATBEH, Elise ORIEZ, Linda
QUIQUEREZ, Emilie STOLTZ, Céline
KIELBUS, Evelyne TAVAN, Marie-Eve
ANSTETT, Jessica FIMBEL, Marion
WALLISER, Elodie MASMUNSTER.

L'équipe enseignante et les ATSEM :

Mmes BACHMANN, BESADA, MAGNAN,
TISSOT, SIEDLE, PUPKA, MATIJASIC,
RICHARD, HEAGY, enseignantes

Mmes ROUYER, SCHERMESSER ATSEM

Absents excusés :

Mme BERGER-SAUNIER, Inspectrice de
l'Education Nationale, circonscription d'Altkirch

M. SCHIELIN, Maire de Waldighoffen

Mme VERNEY, enseignante remplaçante

Madame Bachmann ouvre la séance à 18h00.

Remerciements de la présence de chacun.

Désignation de la secrétaire de séance : Mme SIEDLE

Rappel de l'ordre du jour.

1. Organisation de la scolarité et du temps scolaire

- Inscription pour la rentrée 2019-2020

Les inscriptions des petites sections se sont faites **le mardi 29 janvier en mairie**. Les parents concernés ont eu une invitation de la commune et l'information a également été relayée dans la presse locale. Après l'inscription, l'admission définitive des élèves se fera à l'école élémentaire, sur rendez-vous, avec la directrice et sur présentation du certificat d'inscription délivré en mairie et du carnet de vaccination. Nous organisons également une matinée d'insertion au mois de juin pour les futurs PS. Les enfants viendront dans les classes de 8h à 10h avec leurs parents.

- Passage de classe : procédure, date

Les procédures de passage ne diffèrent pas des années précédentes. Elles se font en deux étapes :

- 1) Proposition du conseil des maîtres (mi-avril)
- 2) Décision du conseil des maîtres (mi-mai)

Le calendrier des procédures est fixé par l'Education Nationale. Il doit permettre aux parents d'avoir un temps de réflexion assez conséquent.

- Entrée en 6^{ème}, vœux des familles

Une **réunion d'informations** pour les parents des futurs 6èmes devrait avoir lieu le **mardi 26 mars à 18h00 à l'école élémentaire**. Les parents devront remplir une fiche de liaison CM2-6^{ème} où ils indiqueront leurs vœux. C'est ensuite la directrice qui saisira les vœux des familles via une application.

Rappels :

Le collège de secteur dans lequel l'enfant sera automatiquement affecté est défini en fonction de l'adresse de l'élève à la rentrée 2019/2020.

- Pour les élèves monolingues résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est Hirsingue.
La visite du collège aura lieu **le mardi 12 mars, le matin**.
- Pour les élèves bilingues résidant à Waldighoffen, le collège de secteur est Ferrette.

Pour toute autre demande, la famille devra remplir une demande de dérogation, motivée, à formuler lors de la saisie des vœux.

Les options proposées en 6^{ème} sont les suivantes :

- Anglais
- Allemand
- Bilingue
- Bilangue : anglais et allemand
- Section sportive : football à Hirsingue, handball à Altkirch
- Section des jeunes sapeurs pompiers : collège de Hirsingue

A partir de mi juin, les collèges se chargeront de communiquer directement aux familles les résultats des affectations et des vœux formulés.

Des réunions d'informations à destination des familles seront organisées dans les collèges d'Hirsingue et de Ferrette. La directrice n'a pas eu de date définitive pour l'instant.

Depuis quelques années maintenant, un conseil école-collège a été mis en place. L'objectif de ce conseil est d'améliorer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré. Les membres (principal, inspecteur, enseignants), se réunissent au moins deux fois par an et établissent un programme d'action de coopération et d'échange entre les établissements.

Pour cette année scolaire, une action a été reconduite pour le collège de Hirsingue :

- Les CM2 monolingues ont participé au concours « Mathématiques sans Frontières », avec deux déplacements des CM2 au collège qui ont été intégralement financés par la coopérative scolaire.

2. Les classes et les effectifs

- L'école compte actuellement **191 élèves** : **91** bilingues et **95** monolingues.
63 élèves en classes maternelles : **18** monolingues et **45** bilingues
128 élèves en classes élémentaires : **79** monolingues et **49** bilingues
- Il y a **3** classes de maternelles et **5** classes d'élémentaires.
- Depuis la rentrée : arrivée d'une famille de 5 enfants + une famille de 2 enfants.

Enseignants	Langue	Classes	Effectifs	Total
Besada Cindy	Français	PS/MS/GS	PS : 7 MS : 5 GS : 6	18
Magnan Patricia Tissot Céline	Français Allemand	PS/MS/GS bilingue 1	PS : 10 MS : 7 GS : 5	22
Tissot Céline Magnan Patricia	Allemand Français	PS/MS/GS bilingue 2	PS : 10 MS : 7 GS : 6	23
Haegy Katia	Français	CP/CE1 monolingue	CP : 13 CE1 : 13	26
Pupka Stéphanie Siedle Karin	Français Allemand	CP/CE1/CE2 bilingue	CP : 6 CE1 : 14 CE2 : 6	26
Richard Coralie Matijasic Christelle		CE2-CM1 monolingue	CE2 : 20 CM1 : 7	27
Siedle Karin Pupka Stéphanie	Allemand Français	CM1/CM2 bilingue	CM1 : 14 CM2 : 9	23
Marty Mathilde Bachmann Camille		CM1/CM2 monolingue	CM1 : 13 CM2 : 13	26

Afin de prévoir les rentrées à venir, voici les effectifs des enfants nés sur la commune pour les deux prochaines rentrées :

Rentrée 2019 : 25

Rentrée 2020 : 11

A ces effectifs s'ajouteront les demandes de dérogation pour les élèves souhaitant suivre un parcours bilingue. Pour l'instant, 7 demandes de dérogation ont été faites.

Enseignants titulaires	Langue	Nombre de classes	Effectif	Total
Maternelle monolingue				
BESADA Cindy		1 classe	PS : 7 MS : 8 GS : 5	20
Maternelle bilingue				
TISSOT Céline	Allemand	2 classes	PS : 20 MS : 20 GS : 14	54 (repère d'ouverture de classe est à 64)
Elémentaire monolingue				
HAEGY Katia MATIJASIC Christelle RICHARD Coralie BACHMANN Camille		3 classes	CP : 5 CE1 : 12 CE2 : 13 CM1 : 20 CM2 : 20	70
Elémentaire bilingue				
SIEDLE Karin PUPKA Stéphanie TISSOT Céline	Allemand Français Allemand	3 classes	CP : 11 CE1 : 6 CE2 : 14 CM1 : 6 CM2 : 14	51

La répartition des classes sera faite pour le troisième conseil d'école afin d'intégrer les variations d'effectifs possibles.

3. La sécurité à l'école

a) L'Expo Habitat :

Les mesures de sécurité qui ont été mises en œuvre sont listées :

- changement des lieux d'entrée et de sortie des classes élémentaires,
- interdiction de circuler durant les périodes voisines des entrées et sorties des classes,
- mise en œuvre d'un balisage pour sécuriser les trottoirs,
- agents communaux ou parents présents aux passages piétons.

Les parents d'élèves ont eu un mot les informant de ces mesures avant les vacances de février. L'arrêté municipal a également été affiché devant l'école et mis sur le blog de l'école.

b) La sécurité aux abords de l'école

La sécurité des élèves devant l'école est toujours difficile. De nombreuses mesures ont été mises en place par la municipalité, elles ont été rappelées au premier conseil d'école. Cependant, les incivilités perdurent.

Afin de remédier à cela, il a été proposé que les élèves sortent par le petit portail à droite de l'école. Monsieur Hatsch a demandé aux ouvriers communaux de sécuriser l'escalier menant au portail. Une rambarde a été installée, la bouche d'égout a été fixée. Si tout le monde est d'accord, les enfants sortiront par ce portail après l'Expo Habitat. Les membres du conseil d'école votent pour la sortie des élèves de l'élémentaire par le petit portail à droite de l'école.

La directrice rappelle que sur demande des parents d'élèves, l'allée Nathan Katz menant au parking devant la salle polyvalente est interdite à la circulation durant 10 minutes, c'est-à-dire pendant la sortie des élèves à 11h30 et à 16h00.

Il est proposé de placer des parents aux barrières afin de garantir le respect des règles durant une ou deux semaines.

c) L'exercice de confinement

L'école a réalisé un exercice de confinement séisme avant les vacances. L'objectif de cet exercice est de permettre d'évaluer la pertinence du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) et de l'améliorer si nécessaire. Durant l'exercice de confinement, les enseignants ont expliqué aux élèves les règles à respecter en cas de séisme.

L'exercice s'est bien déroulé, l'équipe enseignante réfléchit toutefois à un autre signal sonore que celui choisi au préalable qui n'était pas assez fort.

d) L'exercice incendie

Un deuxième exercice incendie sera programmé prochainement, **le 11 mars à 9h45**.

4. La collaboration avec la municipalité

a) Actions en partenariat avec la municipalité

Comme l'année dernière, les élèves de l'école ont eu la chance d'assister au festival Momix au forum de l'école de Waldighoffen. Ce spectacle a été offert par la municipalité que toute l'équipe remercie.

b) La classe de découvertes

Les élèves de CE2-CM1 monolingues ainsi que les CM1-CM2 monolingues partent en classe de découvertes, **du lundi 29 avril au vendredi 3 mai**. La municipalité a décidé de s'aligner sur la subvention reçue par le Conseil Départemental, soit 10 euros par jour et par élève. L'équipe enseignante remercie les membres de la municipalité de Waldighoffen.

c) Les travaux effectués ou à prévoir

- La cour de l'école maternelle a été nettoyée durant les vacances de février. Les arbres ont été élagués, la toiture des jeux a été remise en état et la mousse a été retirée.
- Une petite inondation a eu lieu durant les vacances dans la salle 1 de l'école élémentaire. Le mobilier va être changé.

d) Les demandes

- ✓ Un tableau blanc accroché au mur de la salle des maîtres pour y écrire des informations aux collègues. Monsieur Hatsch approuve.
- ✓ Pour la classe mobile, une révision des ordinateurs devrait être faite, plusieurs d'entre eux ne fonctionnent plus correctement, d'autres ne fonctionnent plus du tout.
- ✓ Equipement VBI, soit dans la salle 4, soit dans la 5, les enseignants prendront la décision en conseil des maîtres.
- ✓ Peinture à refaire pour les murs de l'école maternelle.
- ✓ Des distributeurs pour se désinfecter les mains, Mme Oriez ramènera 8 flacons. La décision sera prise plus tard.
- ✓ Les parents demandent à ce que la municipalité mette du macadam sur le parking en graviers. Monsieur Hatsch répond que ce n'est pas prévu dans l'immédiat.
- ✓ Les parents demandent également à ce que le trottoir devant l'école maternelle soit élargi. Monsieur Hatsch répond que cela aurait un coût très élevé et que ce n'est pas prévu pour l'instant.

5. Les projets

a) Le projet d'école

Axe 1 : DES PARCOURS D'APPRENTISSAGE POUR L'ACQUISITION DU SOCLE COMMUN

Axe 2 : UN ENVIRONNEMENT SEREIN POUR RENFORCER LA CONFIANCE

Axe 3 : UNE ECOLE INCLUSIVE POUR LA REUSSITE DE TOUS

Les objectifs fixés :

Objectif 1 : Améliorer les transitions entre cycles et entre établissements.

- Liaison GS-CP : les élèves de CP se sont rendus dans les classes de maternelles et

inversement.

- Des temps de réunion GS-CP ont été réalisés afin de mettre en commun les pratiques des enseignants.
- Conseils de cycles : une fois par trimestre avec la présence de la psychologue scolaire, des enseignants et de la directrice. Le point est fait sur les élèves et les éventuelles difficultés. Ces temps de concertation sont très importants, ils permettent de trouver ensemble des solutions pour pallier les difficultés et avoir un suivi régulier.

Objectif 2 : Créer, entretenir un climat scolaire favorable

- Pour l'instant, l'équipe enseignante est en train de faire le point sur ce qu'elle aimerait mettre en place. Les décisions prises seront mises en œuvre à la rentrée prochaine. Par exemple, l'idée a été émise de mettre en place des semaines à thèmes (semaine du racisme, du harcèlement, de la violence etc). Ces thèmes seront présentés en classe et des débats seront menés.

Objectif 3 : Evaluer positivement les élèves.

- Mise en place du « bilan des acquis scolaires » pour chaque niveau. La directrice présente ce document aux parents d'élèves.

Bilan des acquis scolaires - CM1/CM2

Période 1
et 2

Principe de cette fiche :

Ce bilan des acquis permet de faire le point au fur et à mesure de l'année sur les compétences que les élèves doivent acquérir en CM1 et en CM2. De plus, cela permet aux parents et aux enfants de savoir exactement où nous en sommes. Les compétences travaillées reprennent celles que vous trouverez dans le LSU (livret scolaire unique) à la fin du semestre.

Rappel : A= compétence atteinte ; PA=partiellement atteinte ; NA= compétence non atteinte

Compétences travaillées	J'entoure ce que je pense			Notation de la maîtresse		
Langage oral						
L1 : Écouter pour comprendre un message oral, un propos, un discours, un texte lu.	A	PA	NA			
L2 : Participer à des échanges dans des situations diversifiées.	A	PA	NA			
L3 : Adopter une attitude critique par rapport au langage produit.	A	PA	NA			
Lecture						
LE1 : Lire avec fluidité	A	PA	NA			
LE2 : Comprendre un texte littéraire et l'interpréter	A	PA	NA			
LE3 : Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter	A	PA	NA			
LE4 : Contrôler sa compréhension, être un lecteur autonome	A	PA	NA			

- Elaboration de progressions en natation pour chaque niveau de compétences.

b) Les projets des classes

- CM1/CM2 monolingues : poursuite du projet médias. Travail sur la BD « le schtroumpf reporter », élaboration d'une planche de BD en projet d'écriture. Semaine de la presse et des médias avec des ateliers de découvertes. Etude de la première radio et de son histoire en histoire des arts. Exposés des élèves sur le thème des médias (invention de l'imprimerie, dangers de l'Internet etc). Participation au concours « le Parlement des enfants » avec l'élaboration d'un projet de loi « du bon usage du numérique ».
- PS-MS-GS bilingues : Projet sur l'arbre. Sortie à la maison de la Nature le 23 mai.
- PS-MS-GS monolingues : Mise en place d'un musée de classe. Carnaval autour du monde et drapeaux avec la mascotte du petit loup, avec des masques à créer. Mardi 5 mars : liaison sur le thème de carnaval avec les CP-CE1 mono. Court métrage entre le 11 et 19 mars. 24 mai avec la maison de la Nature avec les CM bil. Spectacle le 4 avril, une intervenante viendra à l'école avec les CP-CE1 mono et CP-CE1-CE2 bil.
- CP-CE1-CE2 bilingues et CM1-CM2 bilingues : liaison avec les GS bil : projet lecture pour voir une séance type. Théâtre. Spectacle à la fin du mois de mars. Ecole et cinéma : sortie le 5 mars, 2^{ème} film à Altkirch et inscription au concours des « critiques cinématographiques »
- CP-CE1 monolingues : correspondance avec une classe de Muespach, échange collectif puis individuel. Sortie de fin d'année avec eux.
- CE2-CM1 monolingues : prix des incorruptibles. Rallye lecture roman policier et rédaction d'une nouvelle policière. Travail sur les régions de France. Travail en partenariat avec M. Haas.

c) La classe de découvertes

▪ Le financement :

La directrice explique que le coût de la classe de découvertes a été élevé à 160 euros au lieu de 140 euros afin de couvrir les frais. Un vote est réalisé. **Vote pour à l'unanimité.**

Dépenses	Recettes
Séjour : 16 428 €	Participation des familles : 8 480 € (160 € x 53 élèves)
Transport : 720 €	Conseil Départemental : 2 120 € (4 nuitées x 53 élèves x 10 €)
	Mairie Waldighoffen : 1 360 € (34 élèves x 4 nuitées x 10 €)
	Coopérative scolaire : 5 188 € (118 € / élève)
17 148 €	17 148 €

- Les actions

- Don de l' Association « Les Nivéoles C mon école » : 1000 € (fête d'Halloween)	
- Chocolats : 2 597 € soit 325 € par classe	
- Marché de Noël : 2 613 € soit 327 € par classe	
- Photos de classe : 1 353 € soit 169 € par classe	
- Manalas : 191 €	
- Fromages : 943 €	
- A venir : vente de miel	
	TOTAL : 3 778 € Au lieu de 5 188 € => Manquent 1 410 €

- d) Le projet médias

- **Le blog de l'école** : il continue à être alimenté le plus souvent possible. L'idéal serait à terme qu'une partie de la communication avec les familles se fasse via le blog afin de

réduire le coût en encre et en papier. A partir de maintenant, les mots distribués seront mis systématiquement sur le blog. Cela nous permettra de faire le point sur le nombre de visites. Actuellement, nous en dénombrons 341 depuis le mois de septembre.

- **Le journal de l'école** : « le journal des ptits Nivéoles » avance. La directrice prend avec elle à chaque fois 2 enfants par classe. Ces derniers ont réalisé plusieurs articles. Les élèves de chaque classe ont également écrit différents articles ensemble. Le premier journal sortira en avril. **Le mardi 2 avril**, les élèves de CM iront visiter l'imprimerie de Saint-Louis qui imprimera 220 exemplaires du journal. Le coût est de 244 euros 80, soit 30 euros 60 par classe, entièrement pris en charge par la coopérative scolaire.
- **La semaine de la presse et des médias** : les classes participeront à cet événement, **du 18 au 23 mars**. L'école recevra plusieurs exemplaires de presses écrites. Des ateliers seront menés avec les élèves pour découvrir la presse écrite.
- **Projet France 3 en cours**

e) La chorale

Lundi : CE2-CM1-CM2 et Mardi GS-CP-CE1

Apprentissages d'une dizaine de chants, appris ensemble et à revoir à la maison.

Reprend le lundi 4 mars.

Les parents demandent à ce que les listes des élèves ayant APC soient données plus tôt. Les enseignantes répondent que cela sera étudié en équipe.

6. La manifestation de fin d'année

Cette année, l'école organisera une kermesse pour la fête de fin d'année ainsi qu'un spectacle de chant. La date retenue est **le vendredi 28 juin 2018**. Une demande écrite sera faite au maire pour l'utilisation de la salle polyvalente. Le déroulement de la kermesse serait le suivant :

- 13h30 : kermesse avec une vingtaine de jeux.
- 15h00 : goûter organisé par l'école.
- 18h : spectacle de chant (les parents viennent environ 20 minutes avant), pendant environ 45min.
- 18h45 : repas

L'école a besoin de l'aide des parents, notamment pour trouver des lots que pourraient gagner les enfants lors de la tombola.

La kermesse se déroulera dans la cour de l'école, durant le temps scolaire.

Le spectacle aura lieu dans la salle polyvalente. Le repas aura lieu également dans la salle s'il pleut. S'il fait beau, l'école prévoit de le réaliser derrière la salle polyvalente.

La directrice envisage de faire une première réunion d'organisation de la fête de l'école avec les parents bénévoles, à une date qui reste encore à définir.

Le prochain conseil d'école est prévu le vendredi 7 juin 2019 à 18h00.

La séance est levée à : 19h00

Les secrétaires de séance : Karin SIEDLE

La présidente : Mme BACHMANN